

# Aérosol fourmis 400 ML



Effet curatif. Action immédiate. DÉTRUIT : toutes les espèces de fourmi (dont fourmis d'Argentine). Tube prolongateur pour traiter avec précision les trous et fissures.

## Avantages produit

Elimine immédiatement tous les types de fourmis  
Efficace contre les fourmis d'argentine  
Tube prolongateur pour traiter avec précision les trous et fissures  
Action radicale  
Agréablement parfumé

CODE PRODUIT 3061

GENCODE 3365000030615

FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 5,8

Largeur UV cm : 5,8

Hauteur UV cm : 25,3

Poids Brut UV Kg : 0,339

Poids Net UV Kg : 0,259

Contenance 400 ML

LIEN VIDEO

## MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Pulvériser à environ 30 cm des fourmis à raison d'1 à 2 pressions d'1 seconde, en tenant l'aérosol verticalement. Quitter la pièce après vaporisation. Pour utiliser le tube prolongateur, ôter préalablement la buse blanche de pulvérisation.

## RECOMMANDATION

Pour stopper l'action biocide, aérer la pièce 15 minutes et rincer avec une éponge les surfaces traitées.

### Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

\* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :  
 - pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.  
 - ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

\*\* - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;  
 - substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

### Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

\* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

**Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement**

### Caractéristiques produit

Usage:	Eliminer les insectes	Support :	Fourmis
Utilisation :	Intérieur   Extérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	NC	Aspect :	AEROSOL
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	4 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	ES	Rémanence :	NC
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	ND

01 - Craint le gel  
 02 - Modifié par le gel  
 03 - Pulvérisation modifiée par le gel  
 04 - Ne craint pas le gel  
 NC - non concerné

### Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH02   SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102   P210   P211   P251   P261   P271   P273   P312   P410+P412   P501
PHASE H :	H22   H229   H411
PHRASE EUH :	EUH208 Contient D-LIMONENE. Peut produire une réaction allergique.   EUH208 Contient EXTRAIT DE CHRYSANTHEMUM CINERARIAE FOLI
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	Solvant
TRIMAN	YES
N° TP :	TP n°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.
LIEN FDS :	<a href="https://www.quickfds.com/fds/3200340-45231-29754-014227">https://www.quickfds.com/fds/3200340-45231-29754-014227</a>
ETIQUETTE PRODUIT:	

**Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude de comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.**

**FOURMIS**  
Efficace sur les Fourmis. Action immédiate. DÉTRUIT toutes les espèces de fourmis (sans Fourmis d'Argentine). Tâche prolongeant pour traiter avec précision les trous et nids.

**POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE**  
Bien agiter avant emploi. Pulvériser à environ 30cm des fourmis à raison d'1 à 2 pressions de 1 seconde, en tenant l'aérosol verticalement.  
Pour utiliser le tube prolongateur, bien pressuriser la buse blanche de lubrification.  
Pour traiter l'égout, insérer l'égout, sécher la pièce 15 minutes et rincer avec une éponge les surfaces traitées.

**PRÉCAUTIONS D'EMPLI :**  
**DANGER.** Contient D-LIMONÈNE. Peut produire une réaction allergique. Contient EXTRAIT DE CHRYSANTHEMUM CINERARIIFOLIUM PRODUIT À PARTIR DE FLEURS DE TRANSTETIM CINERARIIFOLIUM OUVERTES ET MATURES AVEC UN DIOXYDE DE CARBONE SUPERCRITIQUE. Peut produire une réaction allergique.  
Aérosol extrêmement inflammable. Ne pulvériser sous pression. Peut scintiller sous l'effet de la chaleur. Tenir pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas exposer sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas peindre, ni brûler, ni fumer, ni verser dans l'eau. Eviter de respirer les aérosols. Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Couvrir le nez dans l'environnement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Protéger de l'exposition solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage inutilisé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchèterie. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas exposer sur/vers l'homme et les animaux. Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les appareils, les bricolages et les cages, couvrir l'alimentation des pompes d'aquarium avant la vaporisation.

UFI : 4002-503C-N005-1150

**COMPOSANTS :** EXTRAIT DE CHRYSANTHEMUM CINERARIIFOLIUM PRODUIT À PARTIR DE FLEURS DE TRANSTETIM CINERARIIFOLIUM OUVERTES ET MATURES AVEC UN DIOXYDE DE CARBONE SUPERCRITIQUE, (CAS 81997-63-7), 1,80 g/kg

Type de produit : insecticide (TP18)  
Type de préparation : Générateur d'aérosol (AZ)  
Usage : grand public  
Efficacité : immédiate  
Date de péremption et remise de lot : voir inscriptions sur l'emballage

Fabrique en Europe

**400ml** **520**

0 806 601 101 - Service gratuit + prix appel

S.A.S. BRUNEL  
CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL cedex  
www.apro-insecticides.com



**0 806 601 101**  
Service gratuit  
+ prix appel

**Siège social :** 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex  
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : **03 20 43 21 80** - Fax : **03 20 43 21 90** - www.groupe-altair.com  
**Usine & Entrepôt logistique :** Rue du Mont de Templemars - Z.I.A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : **03 20 19 13 20**  
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

